



Insémination accident

Par **ddxp**, le **18/01/2019** à **16:47**

Bonjour

j'ai été victime d'un accident de la route avec Un cycliste.

Le cycliste est en tord .

j'ai u de multiples blessures (3 fractures de la mâchoire et 22 dents à remplacer

30 jours d'ITT

l'assurance du cycliste m'a versé 5000 euros de provisions

j'ai un devis de 33000 euros de dentiste

des séquelles des fractures (côté gauche du visage insensible)

sans compter les 15 mois de soins dentaires qui vont m'empoisonner la vie

avez vous une idée de l'indemnisation que je dois demander ?

merci pour votre réponse

Par **Chaber**, le **18/01/2019** à **16:52**

bonjour

Tant qu'il n'y pas consolidation par expertise Il est difficile de vous donner un avis, même approximatif, à ce jour

Rectifiez l'en-tête de votre post: indemnisation au lieu d'inséminationn